

LE CENTRE DE GESTION DE LA MANCHE organise

pour les départements du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de l'Orne et de la Seine-Maritime

L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCÈS AU GRADE DE TECHNICIEN TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE (AU TITRE DE L'AVANCEMENT DE GRADE)

Cet examen est ouvert :

- ☒ aux Fonctionnaires ayant au moins atteint le 6^{ème} échelon du grade de Technicien et justifiant d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou un emploi de catégorie B ou de même niveau.

Néanmoins, en application de l'article 16 du décret n° 2013-593 du 05 Juillet 2013 modifié, les candidats peuvent subir les épreuves d'un examen professionnel au plus tôt un an avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions d'inscription au tableau d'avancement ou sur la liste d'aptitude.

Date de l'épreuve écrite : **15 Avril 2027**

Lieu des épreuves : **Centre-Manche**

Période de retrait du dossier d'inscription : **du 13 Octobre 2026 au 18 Novembre 2026***

Date limite de dépôt du dossier d'inscription : **26 Novembre 2026 ***

*(le cachet de la poste faisant foi)

Les retraits de dossiers devront s'effectuer durant la période indiquée ci-dessus :

↳ soit sur demande écrite individuelle accompagnée d'une enveloppe grand format libellée aux nom et adresse du demandeur et affranchie au tarif 100 g en vigueur)

↳ soit directement aux heures d'ouverture des bureaux auprès du Centre de Gestion de la Manche

↳ soit par préinscription sur le site www.cdg50.fr. Le dossier d'inscription imprimé lors de la préinscription devra être retourné au Centre de Gestion de la Manche au plus tard le 26 Novembre 2026 (le cachet de la poste faisant foi). Les captures d'écran ou leur impression ne seront pas acceptées

Pour toute information complémentaire, en particulier sur les conditions pour concourir, vous pouvez contacter le service concours du Centre de Gestion de la Manche soit par courrier, mail ou téléphone.

AUCUNE DEMANDE PAR TELEPHONE, MAIL OU FAX NE SERA ACCEPTEE.

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE DE LA MANCHE

139 rue Guillaume Fouace CS12309 - 50009 Saint-Lô Cedex

T. 02 33 77 89 00 - Fax. 02 33 57 07 07 cdg50@cdg50.fr | www.cdg50.fr